

Service instructeur

Service du Développement
Economique, de l'Enseignement Supérieur
et du Tourisme

N° 2e/13-07

Service consulté

DRT
SEA
MAM
ADT

REÇU A LA PRÉFECTURE

- 1 MARS 2007

**FONDS DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE
NAVETTE DES CRETES - SUBVENTION 2007**

Résumé : *Il est proposé d'attribuer une aide de 16 500 € au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) pour l'organisation de l'édition 2007 de la Navette des Crêtes.*

La Navette des Crêtes est un service de transport en commun mis en place par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV), par délégation du Département.

En 2006, elle a circulé les dimanches et jours fériés de juin à septembre, et a desservi 19 sites touristiques de la crête des Hautes-Vosges, entre le Col des Bagenelles au Nord et le Grand Ballon au Sud, avec une fréquence d'un bus toutes les demi-heures. Le tarif pratiqué était de 1 € par personne depuis les vallées et de 2 € pour les usagers prenant la navette sur la grande crête. Le bilan de l'édition 2006 réalisé par le PNRBV fait apparaître que la fréquentation sur 2006 était stable par rapport à l'exercice précédent, et que l'origine des usagers est principalement locale. En terme de trafic, le PNRBV estime qu'en 2006 la Navette a permis de réduire de 7 % la circulation sur la grande crête.

Pour mémoire, la Navette des Crêtes a été créée en 2000 par le PNRBV à titre expérimental. L'objet de ce dispositif estival d'animation et de découverte des Hautes Vosges était de :

- réduire l'impact et les nuisances des véhicules motorisés en offrant une alternative aux déplacements en voiture particulière ;
- valoriser la découverte piétonne et linéaire de la grande crête à travers le Sentier des Crêtes.

Le Département s'était engagé, à l'époque, à soutenir financièrement cette expérience innovante, en accordant une subvention exceptionnelle de fonctionnement durant les trois premières années du dispositif au titre du Fonds Départemental de Développement Touristique. Ainsi, le Département a versé 15 250 € par an en 2000, 2001 et 2002, soit un montant total accordé de plus de 45 000 €.

En ce qui concerne le financement du dispositif pour 2003 et 2004 et 2005, et comme cela avait été prévu initialement, aucune subvention départementale n'a été versée.

Pour l'édition 2006, le PNRBV a bénéficié à nouveau du soutien du Département du Haut-Rhin, pour un montant de 16 500 €.

Le PNRBV souhaite reconduire cette opération en 2007, et sollicite à ce titre une aide financière du Département à hauteur de 16 500 €. Le budget prévisionnel de l'opération s'établit à 164 000 €.

Le plan de financement est le suivant :

Plan de financement prévisionnel de la navette des crêtes 2007	
Financeurs	Montant en euros (TTC)
Etat (FNADT Interreg)	17 500
FEDER	50 000
Région Alsace	20 000
Région Lorraine	20 000
Département 68	16 500
Communauté de communes	12 000
Ville Porte Colmar	6 000
Ville Porte Saint Dié	2 000
Recette vente billets	20 000
Total	164 000

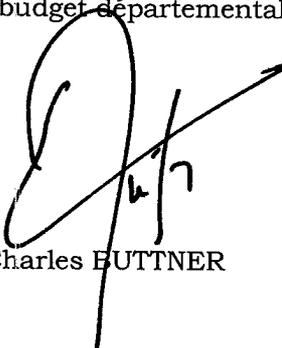
Dépenses	Montant en euros (TTC)
Réactualisation des supports de com	2 000
Impression plaquettes et affiches	6 500
Impression des tickets / carte abonnement	800
Réparation des balises "horaires"	500
Transporteur	152 000
Pose / dépose des balises (manne emploi)	1 000
Enquêtes usagers	400
Autocollants A3 panneaux horaires	800
Total	164 000

Des réflexions sont en cours dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale Tourisme Hautes-Vosges afin de faire évoluer la maîtrise d'ouvrage du dispositif à compter de 2008. La possibilité que celle-ci revienne aux communautés de communes concernées du côté vosgien et haut-rhinois est évoquée.

En conclusion, je vous propose :

- d'attribuer au Parc naturel Régional des Ballons des Vosges une subvention de 16 500 € pour l'organisation de la Navette des Crêtes 2007 ;
- de prélever la dépense correspondante d'un montant de 16 500 €, sur l'enveloppe 84956, chapitre 65, nature 65735, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
- 1 MARS 2007